



## Compte rendu et Procès-verbal n° 47

### Réunion du Comité de Direction : le 27/03/2018

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames FINSTAD-MILLION Krista, HOLTHUIS Fenneke, THIERIOT Sandrine, FORQUIN Josette, Messieurs BISTON Christian, AUBERT Francis, BOUTIN Maurice, DIVOUX Philippe, THIRIET Jean-Louis, MENTREL Jean-Louis, HILAIRE Martial, GERMAIN Philippe, HARAUX Jean-Marie.</i>
Membres suppléants	<i>Monsieur SCHMITT Dominique, HERVE Julien, MOREL Christian</i>
Excusés	<i>Mesdames MANGIN Joëlle, MOULIN Françoise, Messieurs BERTRAND Bruno, BRABANT Frédéric.</i>

Le vingt-sept mars deux mille dix-huit, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36<sup>ème</sup> division US – 88600 BRUYERES.

- La séance est ouverte à 18h30  
**Cette séance procède d'une seconde convocation consécutive à celle du 12 mars 2018 qui n'avait pas permis d'atteindre le Quorum.**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 06/02/2018
- 2) Délibérations :
  - Vote du rapport d'activités, du bilan,
  - des comptes de gestions 2017
  - Vote du compte administratif 2017 et de l'affectation du résultat 2017
  - Vote du budget primitif 2018 et du plan de promotion 2018
  - Autorisation de signature à la présidente : convention de partenariat financier guide du routard.
  - Tarifs 2018 des prestations de l'Office de Tourisme
- 3) Questions diverses

## Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

## 1 – Approbation du compte-rendu du 06/02/2018

Le compte rendu du 06/02/2018 est approuvé sans remarque ni réserve.

## 2 – DELIBÉRATIONS

### DÉLIBÉRATION N° 01-27/03/2018

#### **OBJET : Rapport d'activités 2017**

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

#### **Rapport d'activités 2017**

#### **Le comité de direction,**

Dans le cadre du projet de développement du territoire et afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine du tourisme, l'Office de Tourisme Bruyères vallons des Vosges (EPIC), est au service de l'organisation touristique territoriale.

Au sein de l'EPIC, le Comité de Direction est chargé de délibérer chaque année sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire, et notamment sur le rapport d'activités de l'année écoulée.

A cet effet, le Directeur de l'EPIC de Tourisme Communautaire fait un rapport sur l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire qui est soumis au Comité de Direction par le Président puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges.

Vu l'article 11 des Statuts de l'EPIC de Tourisme Communautaire ;

Vu l'article R 133-13 du code du tourisme ;

CONSIDERANT que le rapport d'activités a pour objet de dresser le bilan de l'activité de l'EPIC de Tourisme Communautaire et d'apporter une information à l'ensemble des élus membres siégeant au sein du Comité de Direction ;

CONSIDERANT que ce document pourra également être utilisé pour présenter l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire à d'autres partenaires et acteurs locaux ;

#### **Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

*Le rapport d'activités 2017 de l'Office de Tourisme tel qu'annexé à la présente délibération.*

**OBJET : Compte de gestion 2017 et bilan 2017**

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

**Compte de gestion 2017 et bilan 2017**

Il est présenté au vote du Comité de Direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2017.

La présidente précise que le Compte de Gestion doit être conforme au Compte Administratif. Ce second document budgétaire synthétise les opérations comptables passées par le Directeur de l'EPIC en 2017. Il souligne, par ailleurs, que le Compte Administratif ne peut être voté tant que le Compte de Gestion n'a pas été approuvé.

Ainsi, les résultats de clôture du Compte de Gestion du Trésorier Principal sont arrêtés au 31 décembre 2017 comme suit :

DEPENSES			RECETTES 2 017		
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	réalisé		SECTION DE FONCTIONNEMENT	réalisé
011	Charges à caractères générales	49 704,56	13	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	95 569,24	70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	17 671,10
042	Opération d'ordre d'amortissement	702,11	74	Subventions d'exploitations	120 600,00
65	Formation	141,00	75	Autres produits de gestion courante	19 473,58
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	25,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
	<b>Total dépenses exploitation</b>	<b>146 141,91</b>		<b>Total recettes exploitation</b>	<b>158 744,68</b>

  

	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé		SECTION INVESTISSEMENT	réalisé
16	Remboursement d'emprunt	0,00	106	Affectation de résultat (1068)	1 305,20
20	Immobilisations incorporelles	4 992,00	13	Subvention d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 204,70	16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	28	Amortissements des Immobilisations	702,11
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>7 196,70</b>	021	Virement de la section d'exploitation	0,00
				<b>Total recettes investissement</b>	<b>2 007,31</b>

Pour l'exercice 2017, le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

- En fonctionnement : un excédent de 12 602,77 €
- En investissement : un déficit de 5189,39 €

Au 31 décembre 2017, le bilan de l'Office de Tourisme s'établit comme suit :

ACTIF NET			PASSIF		
	Brut	Amortis.	Net		
Immobilisations incorporelles	4 992,00 €	68,00 €	4 924,00 €	Réserves	2 207,31 €
immobilisations corporelles	5 022,01 €	1 244,11 €	3 777,90 €	Report à nouveau	18 849,74 €
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Résultat de l'exercice	12 602,77 €
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 014,01 €</b>	<b>1 312,11 €</b>	<b>8 701,90 €</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>33 659,82 €</b>
Créances			607,18 €	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<b>0,00 €</b>
Disponibilités			56 708,24 €	Dettes financières à long terme	0,00 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>			<b>57 315,42 €</b>	Dettes à court terme	1 677,50 €
Compte de régularisation			<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 677,50 €</b>
			<b>TOTAL ACTIF 66 017,32 €</b>	Compte de régularisation	<b>30 680,00 €</b>
				<b>TOTAL PASSIF 66 017,32 €</b>	

### **Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

*D'approuver le compte de gestion de l'exercice 2017.*

*D'approuver le bilan de l'Office de Tourisme au 31 décembre 2017.*

#### **DÉLIBÉRATION N° 03-27/03/2018**

#### **OBJET : Compte administratif 2017 et affectation du résultat**

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

#### **Approbation des comptes administratifs 2017 et affectation du résultat 2017.**

#### **Le comité de direction,**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Le Directeur présente le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes de fonctionnement	<b>158 744,68 €</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>146 141,91 €</b>
Dépenses à réaliser	0,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
<b>RESULTAT COMPTABLE 2017</b>	<b>12 602,77 €</b>
Résultat de fonctionnement N-1	18 849,74 €
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>31 452,51</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes d'investissement	<b>2 007,31 €</b>
Dépenses d'investissement	<b>7 196,70 €</b>
Dépenses à réaliser	8 688,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
<b>RESULTAT COMPTABLE 2017</b>	<b>-13 877,39 €</b>
Résultat d'investissement N-1	-1 305,20 €
<b>RESULTAT A REPORTER</b>	<b>-15 182,59 €</b>

Le Directeur propose l'affectation du résultat comme suit :

<b>AFFECTATION au R1068</b>	<b>15 182,59 €</b>
<b>RESULTAT NET APRES AFFECTATION / report R002</b>	<b>16 269,92 €</b>

### **Le Comité de Direction, après en avoir délibéré**

*Approuve le compte administratif 2017*

*Approuver l'affectation du résultat 2017*

### **DÉLIBÉRATION N° 04-27/03/2018**

#### **OBJET : Approbation du budget primitif 2018**

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF EPIC 2018**

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de l'Office de Tourisme

Mme Delphine GREVISSE, présidente du Comité de Direction, propose au vote le budget primitif 2018 qui fait apparaître les équilibres suivants :

DEPENSES			RECETTES		
		2 018			2 018
	SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM		SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM
011	Charges à caractères générales	62 937,92	13	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 180,00	70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	15 000,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	2 527,00	74	Subventions d'exploitations	116 905,00
65	Formation	2 000,00	75	Autres produits de gestion courante	17 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	30,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 000,00	77	Produits exceptionnels	2 500,00
	Total dépenses exploitation	167 674,92		Total recettes exploitation	151 405,00
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	16 269,92
		<b>167 674,92</b>			<b>167 674,92</b>

SECTION INVESTISSEMENT			SECTION INVESTISSEMENT		
		BP+DM			BP+DM
	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM		SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM
16	Remboursement d'emprunt	0,00	106	Affectation de résultat (1068)	15 182,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subvention d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 527,00	16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	28	Amortissements des Immobilisations	2 527,00
	Total dépenses investissement	3 527,00	021	Virement de la section d'exploitation	1 000,00
	Restes à réaliser 2017	8 688,00		Total recettes investissement	18 709,59
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	6 494,59	R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	0,00
		<b>18 709,59</b>			<b>18 709,59</b>

## Après en avoir délibéré le Comité de direction, à l'unanimité :

Approuve le budget primitif 2018 de l'EPIC Office de Tourisme

### DÉLIBÉRATION N° 05-27/03/2018

#### OBJET : Autorisation de signature de la convention Guide du Routard

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

#### Autorisation de signature d'une convention de collaboration et de partenariat financier portant sur l'élaboration et la diffusion du guide du routard Hautes Vosges.

Vu la délibération 03-18/03/2015 du comité de direction de l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges portant sur la création d'une régie de recettes et d'avances

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17 mars 2015 ;

Après avoir participé à l'élaboration du guide du routard en partenariat avec les pays de St Dié et de Remiremont, l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges s'engage à acheter 300 exemplaires du guide.

Il est notamment prévu que l'Office de Tourisme participe à la vente et à la diffusion de ces guides aux conditions suivantes :

200 exemplaires seront en ventes à la boutique de l'Office de Tourisme.

Prix d'achat : 3,50 € (exonération de TVA en application de l'article 293 B du CGI)

Prix revente vers réseau de distribution local (maison de la presse, collectivités, grandes surfaces) : 3,69 €

Prix public : 4,90 €

100 exemplaires seront remis gracieusement aux partenaires de l'Office de Tourisme et serviront de support de communication ou de lots lors des animations estivales.

Un réassort de 200 exemplaires pourra être effectué après épuisement des 200 exemplaires en vente.

### **Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Autorise Madame la présidente à signer la convention de collaboration et de partenariat financier portant sur l'élaboration et la diffusion du guide du routard Hautes Vosges.

Autorise l'achat de 300 guides ainsi que la diffusion de ceux-ci telle qu'énoncée ci-dessus.

Autorise le réassort de 200 exemplaires après épuisement des 200 exemplaires en vente.

### **DÉLIBÉRATION N° 06-27/03/2018**

#### **OBJET : Tarifs des prestations 2018 – Visites / Animations / Billetteries**

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

#### **Tarifs des visites, animations et billetteries 2018**

#### **Le comité de direction,**

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Madame Delphine GREVISSE propose les tarifs suivants :

#### Billetterie Printemps des mots

- Adulte : 5 €
- Enfant : 3 €
- Famille (à partir de 2 adultes et 2 enfants) : 15 €

#### Billetterie Fraispertuis

- Adulte : 21,50 €
- Enfant : 17,50 €
- Senior : 15,50 €

#### Animations et visites estivales :

- Adulte / Enfant : 3 €
- Famille (2 adultes et 2 enfants et +) : 10 €

#### Visites guidées du château de Girecourt/Durbion :

- 5 € pour la visite guidée (reversés à M. COURTALON)
- 2 € pour la collation.

#### Visite ferme GREMILLET BEAUMENIL

- 1,50 € pour la visite guidée (reversés à Mme GREMILLET)
- 2,00 € pour la collation
- 10 € pour la famille (2 adultes et 2 enfants et +)

#### Visite et atelier Lithophonie

- 2,00 € pour la visite et l'atelier (reversés à M. GRANDIDIER)
- 2,00 € pour la collation

#### Balade à Cheval

- 20,00 € pour la balade (reversés aux Ecuries du Saut des Vosges)
- 2,00 € pour la collation

#### Sentier musical Montagne des Fourmis :

- 18 € / adulte pour la balade guidée (reversés à Sens à son Nature)
- 10 € / enfant (moins de 12 ans)
- 50 € / famille (2 adultes et 2 enfants)
- 2 € pour la collation

#### Balade Touristique automobile

- 35 € / adulte
- 15 € / enfant (moins de 12 ans)

### **Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité,**

- les tarifs proposés ci-dessus.

### 3 – QUESTIONS DIVERSES

3-1 : RAPPEL : Lancement de saison de l'Office de Tourisme prévu le 17 mai 2018 sur le site de LANA. Madame la présidente rappelle qu'il s'agit d'un moment important d'animation du réseau partenarial de l'Office de Tourisme.

Ce point devra être annoncé sur Vosges FM

3-2 : Label Tourisme et Handicap

Un temps fort sera organisé pour communiqué sur l'obtention de ce label. Madame La présidente rappelle que nous sommes le deuxième Office de Tourisme des Vosges à obtenir ce label.

Ce point devra être annoncé sur Vosges FM

3-3 : Guide du Routard. Afin d'assurer une meilleure communication et une meilleure diffusion de ce guide il serait également bon de l'annoncer sur Vosges FM

3-4 : Madame Finstad Millon fait part de la conférence de Monsieur DIEDLER le 06 avril à 20h à la salle des fêtes de Fontenay, Place de l'Eglise

Il s'agit d'une conférence gratuite sur le thème : Sorcières et sorciers vosgiens, des êtres à cheval entre deux mondes.

3-5 : Monsieur Biston nous fait part de la mobilisation au départ de la gare d'Epinal le samedi 21 avril pour la sauvegarde de la ligne de chemin de fer Epinal-Strasbourg et invite les membres du comité de direction à se mobiliser pour le maintien de cette ligne.

3-6 : Journée de la citoyenneté au CFR de Gugnécourt au mois de mai 2018.

3-7 : Concert des chœurs des 3 Abbayes le samedi 19 mai 2018 de 19h à 22h30 à GIRECOURT SUR DURBION. Cette soirée a pour but de prolonger "les Rencontres des Arts de Girecourt" et est organisée par l'Association intercommunale AAGE.

3-8 : Mardis soir en juillet et août 2018, Marchés de Terroir à Docelles sur le site de LANA

3-9 : Printemps des mots 2018. Monsieur Mentrel nous fait part du prochain printemps des mots qui se déroulera les 13 et 14 avril prochains. Lors de cette manifestation les travaux des élèves des écoles de la CCB2V sont mis à l'honneur. Par ailleurs de nombreux spectacles autour des mots sont programmés. Le Samedi 14 avril à 20h30 le conte musical Pinocchio sera adapté par l'harmonie de Grandvillers et proposé dans la salle des fêtes de Bruyères.

L'ordre du jour étant épuisé,

*La Présidente déclare la séance levée à 19h45.*

Le 29 Mars 2018

Le secrétaire de séance  
Le Directeur,  
David DOUSSET

Pour l'Office de Tourisme – EPIC  
La Présidente  
Delphine GREVISSE

